

CENTRE de GESTION de la

Nombre de membres

27

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**Nombre de présents**

13

d'EURE-ET-LOIR**Pouvoirs :**

7

Séance du 3 avril 2025**Nombre d'absents**

14

Nombre de votants

20

L'an deux mil vingt-cinq, le 3 avril 2025 à 09h30, le Conseil d'Administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 19 mars 2025 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Quorum

14

Etaient présents :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE,
- Patrick LAFAVE, Conseiller de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES FORETS DU PERCHE,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Benoit PELLEGRIN, Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BEAUCHE,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES,

Pouvoirs :

- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTROU a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,
- John BILLARD, Maire du FAVRIL, a donné pouvoir à Jacky GAULLIER,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES, a donné pouvoir à Michel CHARPENTIER,
- Hélène DENIAULT, Maire de CHALLET a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Bernard GOBIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS, a donné pouvoir à Benoît PELLEGRIN
- Corine LE ROUX, Maire de BOUTIGNY PROUAI a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,

Absents excusés :

- Benoît DELATOUCHE, Maire de BARJOUVILLE,
- Sylvie HONNEUR-BÛCHER, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère départementale d'Eure-et-Loir,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ,
- Caroline VABRE, Adjointe au Maire de DREUX,

Absents :

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN,
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX,
- Laurent ARCHENAUT, Payeur départemental

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF

Assistaient également :

- Gabrielle BARRETT-JACQUET, Directrice générale,
- Oriana CAUQUIS, Directrice générale adjointe,

Séance du 3 avril 2025**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024**

Exposé de Monsieur Jean-Luc DUCERF, Vice-président en charge des finances et de la carrière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'administration est invité à adopter le Compte de Gestion 2024. Il constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Dans cette optique, l'assemblée délibérante examine et arrête le Compte de Gestion transmis par le comptable public.

Les écritures du compte de gestion et celles du compte administratif 2024 étant conformes, le Conseil d'Administration est appelé à procéder à l'adoption du Compte de Gestion.

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du Centre de gestion pour le même exercice.

Les membres du Bureau réunis en date du 13 mars 2025 ont émis un avis favorable.

Les membres du Conseil d'administration décident, à l'unanimité :

- d'approuver le Compte de Gestion du trésorier pour l'exercice 2024, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du centre de gestion pour le même exercice

Le Président,

Bertrand MASSO



Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en préfecture le :

De la publication le :

Par délégation,

La Directrice Générale

Gabrielle BARRETT-JACQUET